

Sous la direction de
Mme Frédérique Chlous-Ducharme



Prévention du risque inondation sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta -Volet Communication



Master 1 AUDE

Institut de Géoarchitecture

Université de Bretagne Occidentale

Nolwenn **Le Mené**

Julie **Morin**

Florence **Quiot**

Lucille **Ritschard**

Anne-Claire **Rivereau**

Clément **Tricot**

Sommaire

Note indicative de présentation du cahier des charges - Intervention artistique

1. Contexte	4
Un territoire complexe	4
Objectifs de la campagne de communication :	5
Organisation de l'exposition itinérante	6
Prospective à cinq ans	7
2. Transposition au territoire : Scénario de mise en place d'une exposition itinérante sur bassin versant Ellé-Isole-Laïta	8
Format de l'exposition, contenu, matériaux	9
Les thèmes développés dans les panneaux	10
Le passage de l'exposition dans chaque commune	15
Le transport et la maintenance	17
Communication autour du projet	17
L'échéancier	18
Exemple de Budget :	19

Cahier des charges

1. Description générale du projet	25
Objet de la communication	27
Description des processus de communication	28
2. Spécifications techniques de l'exposition itinérante	30
Modalités techniques de réalisation des supports :	30
Nature et déroulement de la prestation :	31
Formulation des offres :	31
Transport et maintenance de l'exposition :	32
Critère de sélection des candidats :	32

3. Réalisation.....	34
Modalité d'usage de l'exposition :	34
Forme de l'exposition :.....	34
Contenu :.....	35
4. Contexte contractuel.....	36
Détail des coûts :	36
Modalité de paiement :.....	36
Délai de réalisation :.....	36
Propriété et exclusivité du produit :	36
Les engagements des candidats :	37
5. Evaluation du projet de l'exposition itinérante	39
Définition des objectifs à évaluer	40
Niveau d'évaluation	41
Vérification de la qualité de nos objectifs	41
Détermination des critères d'évaluation par objectif.....	42
Détermination des indicateurs d'évaluation	44
Sélection des données essentielles (afin d'alléger les processus)	47
Moyens de collecte et de traitement des données	47
Utilisation des résultats de l'évaluation	49
6. Prospectives	50
Scénario n°1 : Réutilisation à l'identique du support	50
Scénario n°2 : Réutilisation du support, changement de contenu	50
Scénario 3 : les scolaires.....	51
Scénario n°4 : Pérenniser l'exposition	51
Scénario n°5 : Echange inter bassin-versant.....	51

*Note indicative de présentation du
cahier des charges*

Exposition itinérante

1. Contexte

Un territoire complexe

Un territoire très hétérogène avec différents niveaux d'implication des individus dans le risque d'inondation.

Le territoire du bassin versant Ellé-Isole-Laïta est un territoire hétérogène composé de 38 communes. Celles-ci sont réparties sur trois départements : Le Morbihan, le Finistère et les Côtes d'Armor.

Le bassin versant dénombre 50 000 habitants. Il s'étend sur une surface de 917 km² et est découpé en 8 sous bassins (figure 1). Ce territoire est soumis aux inondations, mais parmi les communes qui composent le bassin versant on dénombre plusieurs niveaux d'impact (figure 2).

Découpage du périmètre en sous bassins versants

Source de données : BD CarThAgE, 1996, © IGN et AELB

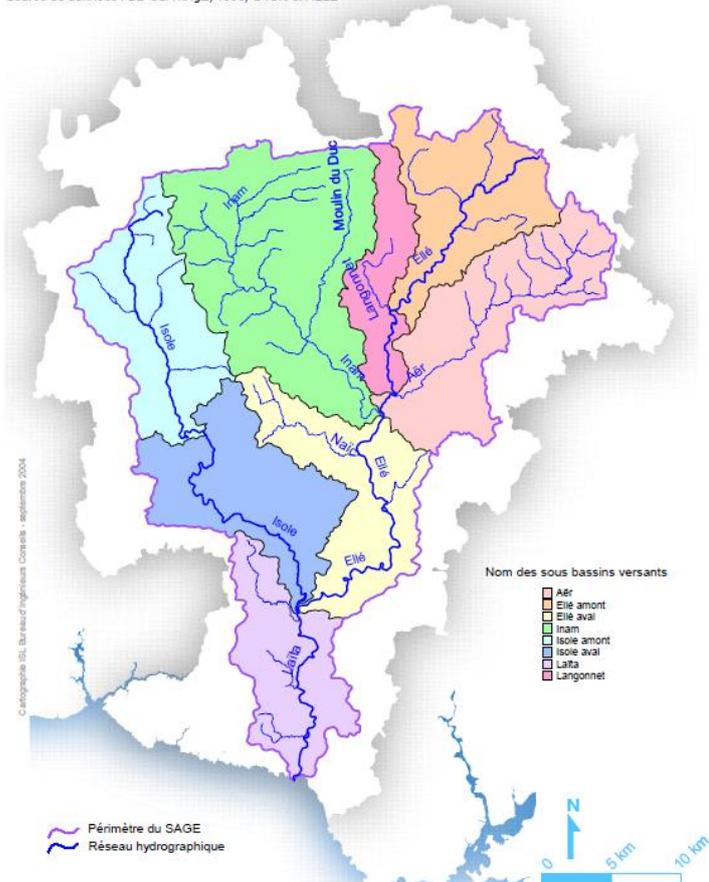


Figure 1 : 8 sous bassins versants.

Vulnérabilité des communes aux inondations

Source de données : Synthèse des données Préfectures et D.D.E.

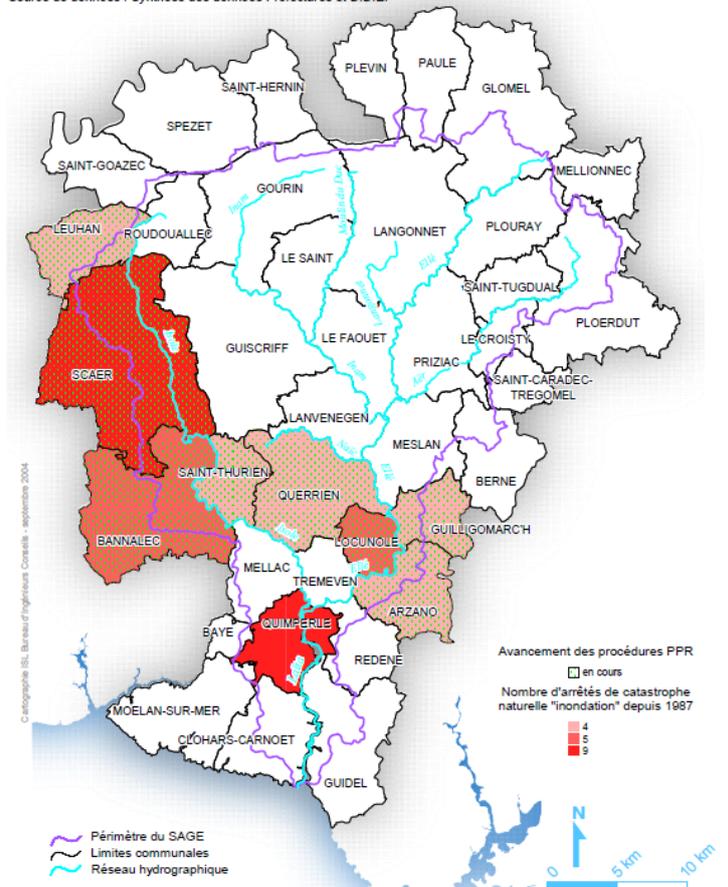


Figure 2 : Vulnérabilité des communes au risque inondation

L'objectif que nous souhaitons atteindre est de transformer ce territoire administratif en territoire vécu qui fait sens pour les individus. Les moyens de communication mis en œuvre dans ce cadre visent ce résultat.

Les communes les plus touchées par les inondations sont également les plus peuplées : Scaër et Quimperlé. Elles comportent également les plus grands bassins d'activité. L'enjeu de sécurité est donc de taille car le risque d'inondation est perçu de manière variée selon les différentes populations du bassin versant et selon la fréquence de retour des inondations. Le ressenti ainsi que les éléments relatifs à la mémoire du risque doivent être ravivés de manière à créer une identité pour un territoire qui aujourd'hui n'est qu'un territoire administratif. Quels moyens peut-on mettre en place pour réaliser ces objectifs?

Objectifs de la campagne de communication :

Raviver la mémoire du risque d'inondation, prévenir les risques par l'information et créer une solidarité amont-aval.

Il faut donner à voir autre chose de la rivière que celle-ci en période d'inondation. C'est-à-dire par exemple un rivière comme source d'emploi et richesse pour le territoire. L'exposition itinérante permettra de sensibiliser au risque à long terme les différentes populations du bassin et assurera une compréhension du phénomène inondation qui peut les toucher. L'objectif de la communication est le développement d'une solidarité qui devra apparaître, au cours du temps, comme essentielle pour les habitants du bassin. Le processus de solidarité pourra être plus ou moins long selon les individus, qui ne sont pas touchés de la même façon selon leur proximité à la rivière et leur vécu ou méconnaissance des inondations. Une liste exhaustive de moyens de communication a été proposée. Deux ont été retenus par le groupe de travail inondation : l'exposition itinérante et des installations artistiques type Land art.

Pour être efficace la communication doit concerner l'ensemble du bassin versant afin de sensibiliser le plus grand nombre d'individus possible sur les risques d'inondation et la nécessité de développer la solidarité pour en éviter les déconvenues. Elle doit donc avoir un impact fort sur les populations et les informer pour limiter les impacts.

Organisation de l'exposition itinérante

Les impératifs à respecter pour mettre en œuvre une exposition itinérante sont détaillés dans le cahier des charges. Voici ici la présentation succincte de ses grandes orientations au regard des thèmes à aborder, des financements possibles et de l'évaluation a posteriori du succès de l'événement.

- *Spécifications du projet d'exposition itinérante :*

L'exposition abordera les thématiques suivantes :

- Historique des inondations sur le bassin versant : tableaux recensement des hauteurs, photos, films etc.
- Définition des phénomènes naturels liés aux inondations : mécaniques, terminologie
- Le risque et la mémoire : collecte d'éléments de mémoire, extraits du travail d'étude effectué par les étudiants en janvier 2011 par exemple
- Politique et documents de prévention des risques inondation : la démarche du SMEIL et fonctionnement du PPRI notamment
- Actions prévues pour limiter les impacts des crues en aval
- Les autres opérations de sensibilisation du bassin versant : repères de crue, installations artistiques types Land art etc

Les bureaux d'études devront élaborer leurs projets en fonction de cette liste de thèmes.

- *Financement du projet d'exposition itinérante :*

Les recherches effectuées ont permis de dégager les acteurs susceptibles de subventionner le projet d'exposition itinérante. Ceux-ci sont les partenaires reconnus du SMEIL et ceux qui viendraient s'y ajouter : (la liste des sources sera précisée en réponse possible de cahier des charges)

- communes participantes de l'exposition,
- Conseil général,
- Conseil régional,
- Etat,
- Europe : FEDER.

- *Evaluation de l'exposition itinérante sur le territoire du bassin versant Elle-Isole-Laïta.*

Chaque offre sera appréciée en fonction de la qualité et de l'originalité de la conception graphique, de l'adéquation des supports et déclinaisons proposées avec des thèmes définis, du délai et du coût de réalisation. Un tableau de notation avec pondération est précisément établi dans le cahier des charges.

Prospective à cinq ans

L'exposition tend à atteindre plusieurs objectifs qui seront à évaluer une fois celle-ci réalisée :

- La pertinence du projet d'exposition itinérante : répond au besoins, efficacité de ce moyen de communication, effets produits etc
- L'information des populations à l'échelle du bassin versant
- La prise de conscience du risque d'inondation
- La création de débat et d'échange

L'exposition itinérante fera l'objet d'un plan prospectif à 5 ans pour la rendre réutilisable sur plusieurs années. Elle s'inscrit également dans le cadre d'un projet à cinq ans incluant d'autres modes de communication sur les risques d'inondation et sur la mémoire de ce risque. Par exemple : les installations artistiques type Land art, deuxième moyen de communication annoncé pour raviver la mémoire du risque inondation.

2. Transposition au territoire : Scénario de mise en place d'une exposition itinérante sur bassin versant Ellé-Isole-Laïta

Cette note a pour but de contribuer, par un exemple, à la visualisation de ce que pourrait être l'exposition itinérante. Cet exemple considère donc l'ensemble des contraintes et des prérogatives du cahier des charges. Les thématiques de l'exposition, les formes des panneaux, la localisation, la communication apportée, le transport ainsi qu'un échéancier seront présentés. Il est important de souligner que cette note a une valeur informative. Les futurs candidats à l'appel d'offre pourraient proposer une exposition de forme totalement différente, avec une autre organisation et donc des coûts différents.

Nous proposons donc un exemple d'exposition itinérante pour le bassin versant de l'Ellé-Isole-Laïta, qui répond aux objectifs fixés lors du diagnostic du territoire et propose une communication sur la culture du risque inondation. Ainsi détaillée, elle répondra aux thématiques suivantes : sensibiliser le public, l'interpeller, le faire participer à l'exposition afin d'augmenter son intérêt, et instaurer une culture du risque à l'échelle du bassin de façon originale, ludique, pédagogique et « durable ».

L'intérêt de la réalisation d'une exposition itinérante à l'échelle du bassin versant tient en plusieurs points :

- elle permet de **diffuser une grande variété de messages** (informations, sensibilisation aux phénomènes, actions menées etc.).
- elle **favorise la prise de conscience** du risque.
- elle offre l'opportunité de toucher une plus **grande diversité de publics**. En se déplaçant sur des lieux de vie, de passage ou dans des zones à enjeux, elle est plus accessible pour les habitants. Les lieux de présentation apparaissent comme moins contraignants et moins solennels qu'un musée par exemple. L'exposition pourra donc être disposée en intérieur comme en extérieur selon les possibilités de chaque commune.

L'exposition itinérante est un outil très intéressant qui assure une communication à l'échelle du bassin versant et qui favorise une identité de territoire. De plus, sa présence sur le territoire se fait sur la base du volontariat et donc en concertation avec le groupe de travail du SMEIL (communication, calendrier...).

Format de l'exposition, contenu, matériaux

Nous pensons qu'une exposition de huit panneaux serait intéressante car suffisamment importante pour aborder tous les thèmes mais pas trop grande pour éviter l'encombrement :

- Un panneau sera dédié à l'histoire des inondations et des crues sur le bassin versant.
- Un panneau sera réservé à la définition des termes relatifs aux différents phénomènes (dynamique du bassin versant, activités humaines, inondation, territoire). Seront ici distingués les causes (naturelles et humaines) et les conséquences des inondations.
- Deux panneaux seront dédiés à la prévention des risques (présentation du travail du SAGE, SMEIL, présentation et définition du PPRI).
- Un panneau détaillera les aménagements prévus pour la protection contre le risque inondation mis en place sur le territoire.
- Un panneau mettra en parallèle les futures actions de prévention qui seront réalisées en parallèle de l'exposition (projet artistique, balades, sensibilisation des scolaires etc.).
- Deux panneaux vierges : un tableau permettra à chaque commune d'accueil de proposer l'information qu'elle souhaite afin de promouvoir son territoire, de parler de son histoire avec les inondations, de présenter les événements culturels, etc. Un autre panneau, présenté sous la forme de vitrine, pourra également être fourni afin de permettre à la population de s'exprimer. Ce nombre de tableau peut être plus important.

Des liens pour contacter les acteurs afin d'obtenir davantage d'information seront présentés en bas des panneaux.

Afin de répondre au mieux aux thèmes et aux informations que l'on souhaite y inscrire, nous avons choisi plusieurs formats de panneaux (figure 3):

- Un format rectangulaire posé horizontalement sur deux piliers
- Un format rectangulaire posé verticalement directement sur le sol grâce à des cales
- Un format pyramidal

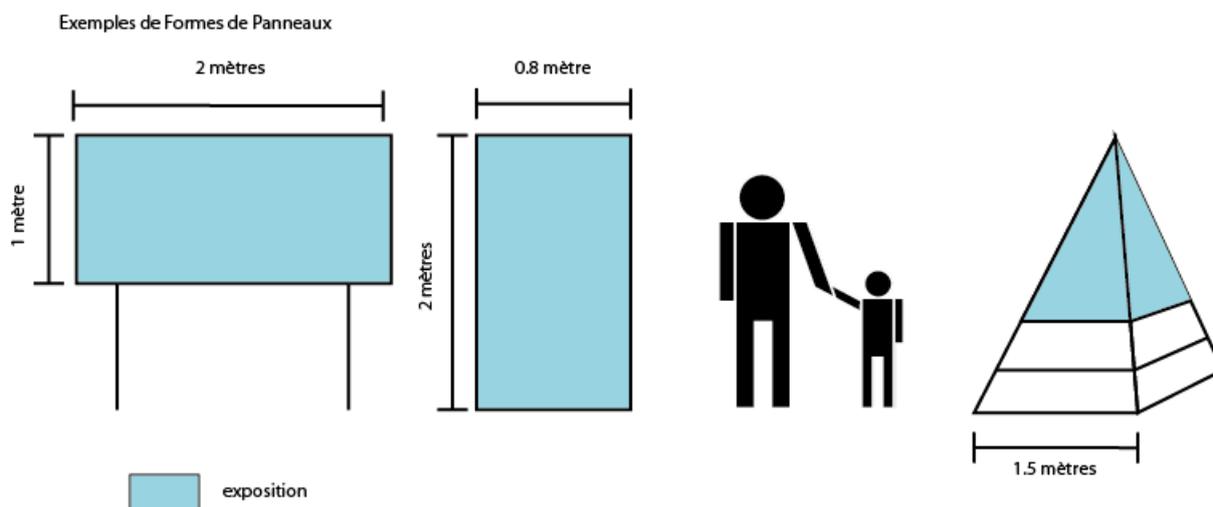


Figure 3 : formats des panneaux

- *Les matériaux utilisés :*

Nos panneaux étant largement sollicités par le public du fait de leur aspect ludique, nous souhaitons des matériaux résistants aux manipulations fréquentes, auto-extinctibles. Ils résisteront aux intempéries et aux phénomènes météorologiques grâce à l'utilisation de matières plastiques (PVC, plexiglas).

Les thèmes développés dans les panneaux

Après avoir préalablement défini le nombre de panneaux nécessaire et le thème qu'ils présentent, nous allons développer le contenu de chacun afin de pouvoir visualiser ce que pourrait être l'exposition itinérante. **Le déroulement de chaque thème, dans un ordre précis, est nécessaire pour le développement et l'accompagnement de la réflexion du lecteur.**

- *L'historique des inondations sur le bassin versant*

Ce premier thème revient sur l'historique des inondations qui ont eu lieu sur le bassin versant. Il reprend d'une part les phénomènes qui ont conduit à ces inondations tels que les événements climatiques, et d'autre part, leurs impacts dans la vie des populations. Il s'agit de faire découvrir au public et notamment aux personnes qui n'ont jamais été touchées par ces phénomènes l'histoire de leur territoire.

Le bassin versant ayant connu un certains nombres d'inondations depuis plusieurs siècles, il semblerait que deux panneaux seraient nécessaires pour avoir une présentation détaillée.

Contenu du panneau :

Afin de créer le maximum d'intérêt et d'attirer le public le plus diversifié possible, il serait intéressant de réaliser une maquette en relief, qui représenterait les inondations au fil du temps. Elle serait constituée de cubes en plexiglas, représentant les niveaux d'eau avec une mini-échelle limnimétrique permettant d'analyser les différentes hauteurs. En-dessous de cette maquette, une échelle horizontale présenterait les grandes dates liées aux inondations (figure 4).

En accompagnement, on l'illustrerait de plusieurs articles de presse et de témoignages.

De manière générale, le panneau serait posé de manière horizontale sur des cales à une hauteur de 1,50m de haut et d'environ 2m de large.

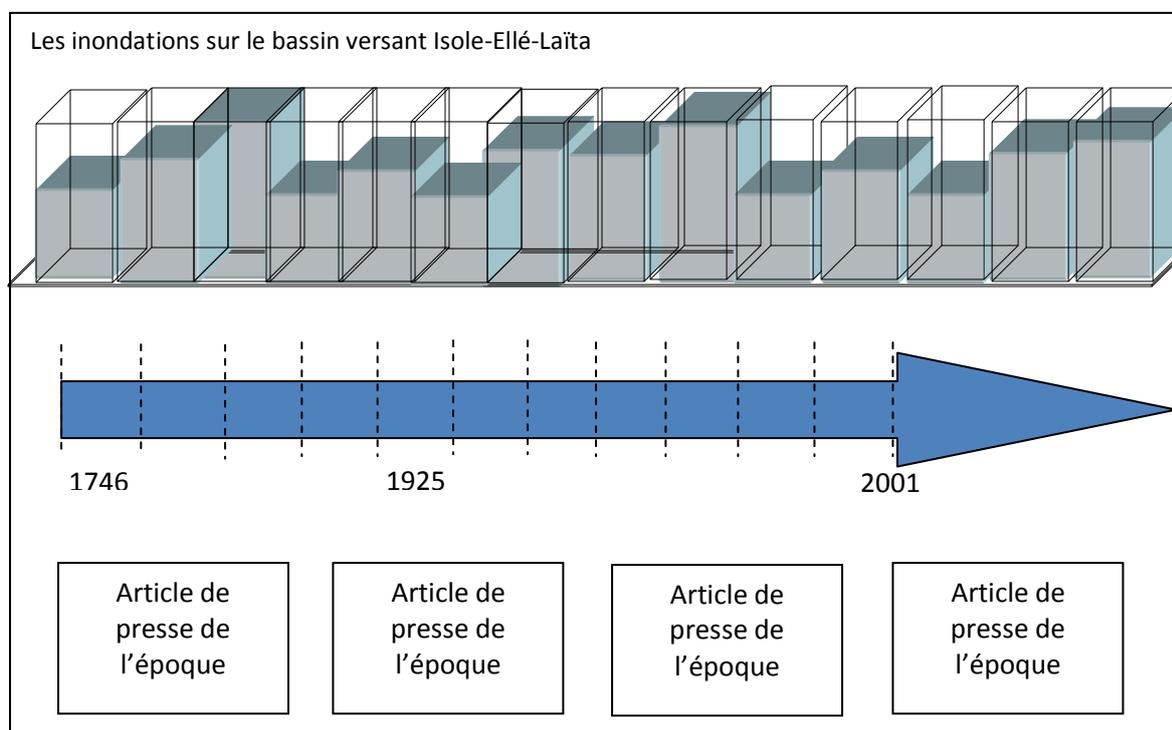


Figure 4 : panneau de l'historique des crues (Vue de face des blocs en plexiglas et vue de dessus des frises et articles).

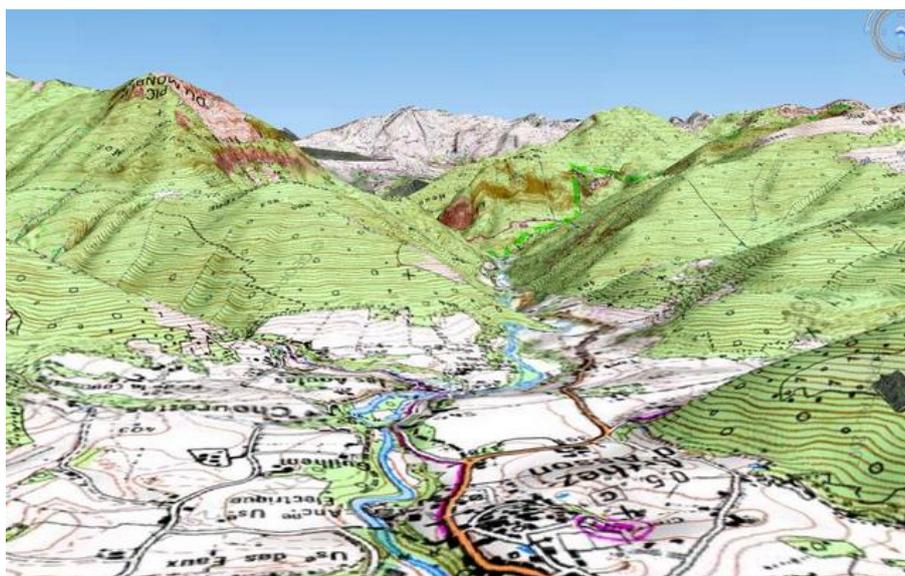
- *La présentation du territoire et de ses dynamiques naturelles*

Il serait intéressant d'apporter une vision objective et « scientifique » des phénomènes d'inondations. Ceci afin de donner l'ensemble de l'information au public de manière à approfondir sa connaissance du phénomène et ainsi limiter son inquiétude. Il s'agirait donc de présenter le bassin versant de l'Ellé-Isole-Laïta puis d'en détailler les dynamiques (naturelles et humaines) à telles que les débits ou les ruissellements. Il est également important de montrer que l'activité humaine a un

impact sur les phénomènes d'inondations notamment la disparition du bocage et des talus. Il ne s'agit pas de trouver un responsable aux inondations mais plutôt de sensibiliser le public à son environnement (un ou deux panneaux).

Contenu du panneau :

Pour ce thème, nous pensons qu'une carte en relief serait également intéressante. Elle aurait la forme d'un bassin versant (territoire en relief avec représentation des rivières et de l'urbanisation, matérialisés par objets en relief) et serait fixée au tableau. Elle serait de mêmes dimensions que le panneau de l'historique des inondations. (Figure 5). On y ajouterait de l'information sur les phénomènes climatiques ainsi que l'impact de l'activité humaine sur les espaces naturels.



Source : <http://www.feretsavoirfaire.org/spip.php?article116>

Figure 5 : une carte en relief

- *La politique et les documents de prévention des risques*

Après avoir contextualisé le phénomène d'inondation, il semble intéressant de montrer que les autorités locales sont conscientes du phénomène et mènent des actions de prévention sur le territoire. Il s'agirait de présenter les documents de prévention, peu connus du public, ainsi que le rôle du SMEIL (un panneau). Par ce panneau, la rivière doit être envisagée comme une richesse. Les éléments ludiques de présentation doivent servir à dédramatiser les phénomènes d'inondation.

Contenu du panneau :

de la rivière et montrera l'utilité de l'aménagement comme outil de protection (figure 7). L'aspect pédagogique est ici à mettre en avant : les usagers vont pouvoir visualiser les effets et mécanismes de cet aménagement. La maquette étant imposante, nous pensons qu'elle devrait tenir sur un panneau entier. Un autre panneau indiquerait la démarche et les intentions du SMEIL concernant les actions qu'il souhaite mettre en œuvre comme par exemple la recréation de talus, la préservation des zones humides ou encore l'installation de retenues sèches.



Source : www.aleaulaterre.eu/programme/education-a-lenvironnement/animations-au-vaisseau/

Figure 7 : une maquette d'un bassin versant

- *Présentation des autres supports de communication*

Sur ce panneau nous pouvons présenter la démarche globale du SMEIL en exposant les autres supports de communication mis en place actuellement ou prochainement sur le bassin versant (topoguides, land art, ballades mémoire du risque). C'est un moyen détourné de les faire découvrir au public et s'assurer de leur utilisation (un ou deux panneaux).

Contenu de panneau :

Il serait équipé d'une carte type « carte aux trésors » localisant de manière ludique, les interventions actuelles ou futures, en relation avec la campagne de sensibilisation aux phénomènes d'inondations (figure 8). Le panneau aurait une forme pyramidale, comme présentée en début de document, d'environ 2 mètres. Les enfants pourraient monter sur une échelle pour en lire le contenu afin de rendre la découverte ludique.



Source : www.confettibox.ch/carte-otresor-p-1088.html

Figure 8 : la carte au trésor

- *Libre expression*

En plus de ces thèmes, il est possible de laisser à la disposition des communes d'accueil, un panneau vierge sur lequel elle pourra mettre ce qu'elle souhaite. Il n'est pas nécessaire de rester sur le thème des inondations.

De même, pour solliciter l'implication et l'expression du public, une boîte « vitrine » (de la même dimension que les panneaux) dans laquelle le public pourrait glisser des objets ou des écrits qui leur font penser aux inondations ou qui ont un rapport direct avec leur expérience des inondations. Cela permet de laisser le public s'exprimer directement sur ce sujet s'il en a envie. On peut par ailleurs penser utiliser les matériaux, objets, écrits déposés dans cette boîte dans le cadre d'une autre exposition : cela peut être vu comme des éléments de mémoire.

Le passage de l'exposition dans chaque commune

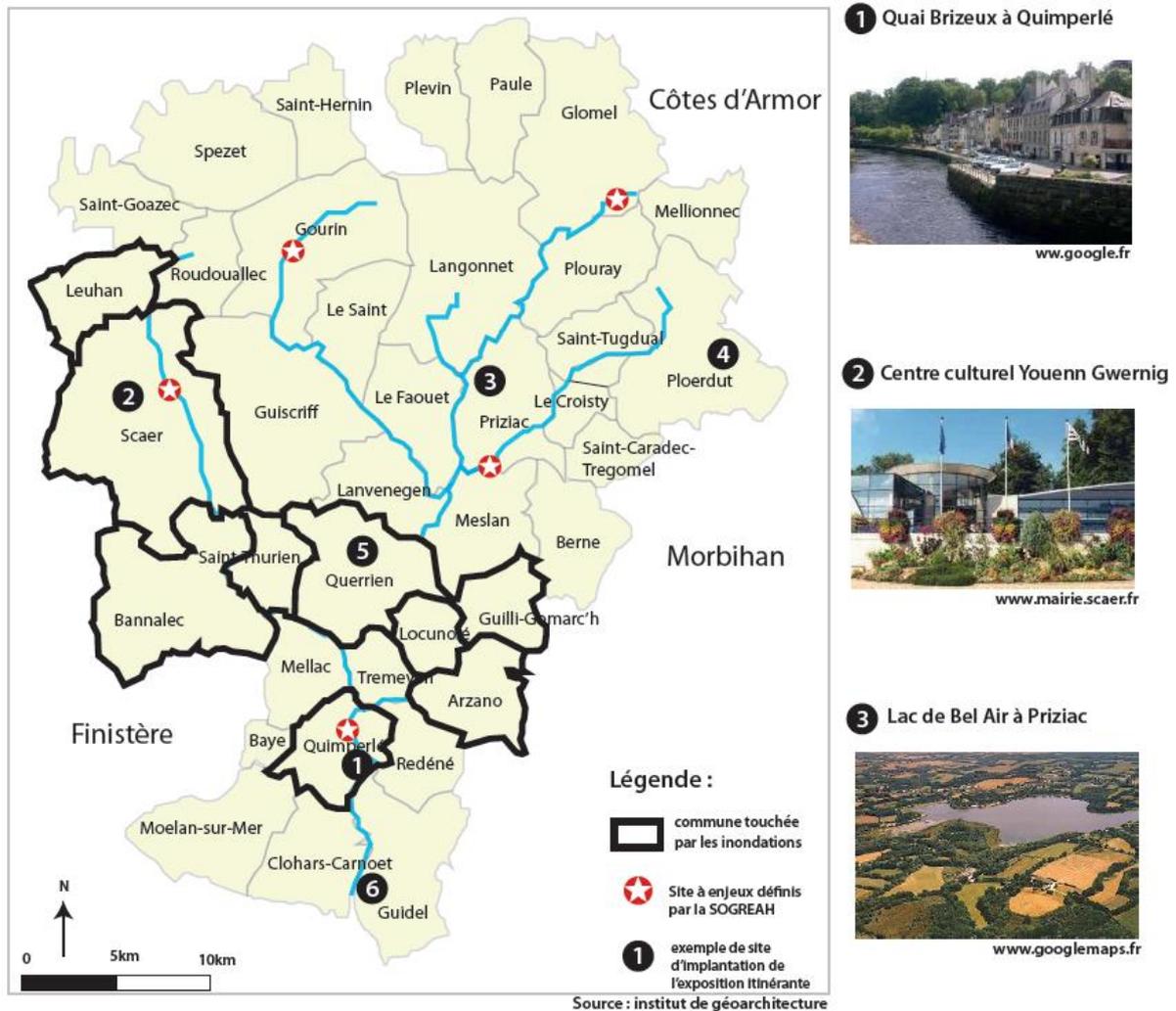
Le choix du lieu d'implantation de l'exposition sera très important quant à l'impact qu'on souhaite avoir sur le public. Il s'agit donc de **déterminer quels sont les sites à enjeux pour chaque commune**. Pour cela, on peut rechercher les grands lieux de passage, de loisirs, ainsi que les lieux à proximité de l'eau pour renforcer l'intérêt de l'exposition.

Le bassin versant étant composé de trente-huit communes, il est donc difficile de définir l'ensemble des sites d'implantation possible. Cependant, on peut tout de même définir quelques lieux communs à chaque commune (figure 9) :

- les places publiques généralement au centre de la commune,
- les grandes rues piétonnes qui accueillent généralement le public pour leurs activités de consommation ou de loisirs,

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION D'UNE EXPOSITION ITINERANTE

- Les halls d'accueil des établissements publics et/ou culturels,
- Les bords de rivière lorsqu'ils sont accessibles par l'ensemble de la population,
- Les futurs sites où seront réalisés les aménagements de prévention des crues, s'ils sont suffisamment proches de zones habitées et urbanisées,
- Les ponts enjambant les rivières, soit piétons soit suffisamment larges pour accueillir l'exposition sans gêner la circulation.



4 Mairie de Ploerdut



www.mairie.ploerdut.fr

5 Mairie de Querrien



www.googlemaps.fr

6 Centre-ville de Guidel



www.mairie.guidel.fr

Figure 9 : carte de localisation d'exemple de sites clés

Le transport et la maintenance

Comme nous l'avons vu précédemment, il est important que l'exposition itinérante soit facilement montable, démontable et transportable et ceci dans un délai plutôt court (quelques heures). Il faut également prévoir un fourgon pour transporter l'exposition d'un site à un autre.

- *Quelle logistique pour le passage d'un site à un autre ?*

Plusieurs méthodes existent, cependant dans le contexte d'une exposition itinérante **la participation volontaire des communes est primordiale**. Afin d'assurer ce volontariat, il nous semble intéressant de faire bénéficier les communes d'un accès gratuit à l'exposition itinérante. En contrepartie, il s'agirait de leur demander de participer à la logistique de transport de l'exposition.

Le SMEIL mettra en place un planning détaillant le circuit, le calendrier et la gestion logistique (figure 10) lors d'une ou plusieurs réunions avec les communes. Ce calendrier de suivi serait ensuite communiqué à chaque commune du circuit. La liaison se fera grâce aux **services techniques** de chacune d'elles.



Figure 10 : schéma de circulation de l'exposition itinérante

Communication autour du projet

La communication est une étape importante dans la mise en place d'une exposition itinérante tant en interne qu'à destination du public. C'est un élément important du succès que connaîtra l'exposition.

- *La communication à destination du public :*

Elle consiste à informer le public du planning, des thèmes abordés et de son but. Il existe plusieurs types de support et médias :

- les sites internet du SMEIL et des communes, communautés de communes, bulletins communaux et des communautés de communes,
 - les flyers qui sont peu coûteux et peuvent être distribués dans tous les commerces et établissements publics.
 - une publication dans la presse locale et/ou régionale ainsi que dans la publication mensuelle du bassin versant (si elle existe).
 - des affichages A3 ou A4 pour assurer un impact visuel, dans les lieux publics et les commerces.
- *La communication interne :*

Il s'agit dans un premier temps, d'informer les communes de la réalisation d'une exposition itinérante et de les intégrer dans la création du schéma de suivi de l'exposition. Une ou plusieurs réunions de concertation doivent être mises en place pour établir le planning et assurer la logistique.

Il s'agit ensuite de faire une communication auprès des services internes de chaque commune qui seront chargés de la gestion de l'exposition (service communication, services techniques,...).

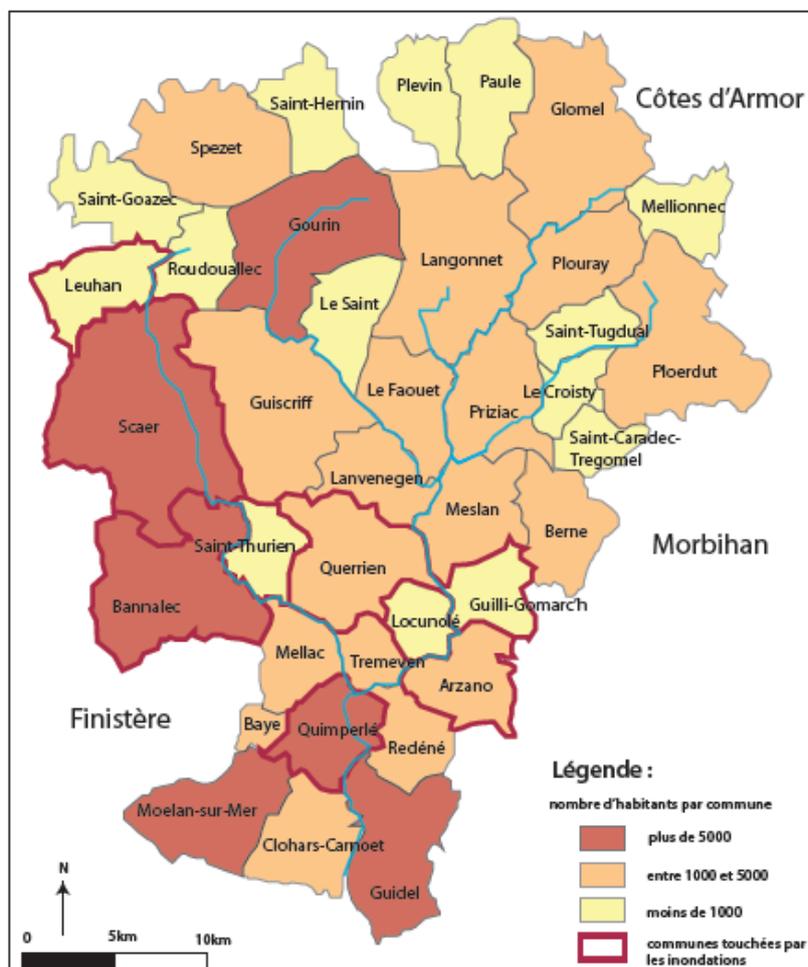
L'échéancier

Il semble primordial que l'exposition passe dans chaque commune pour créer un sentiment d'unité sur le bassin versant. Cependant ce dernier est constitué de trente-huit communes, il devient donc compliqué d'avoir un réel impact sur le public en faisant passer l'exposition itinérante dans chacune d'entre elles, en un an seulement. En effet, cela signifierait que l'exposition resterait moins de dix jours dans chaque commune.

Si l'on considère que toutes les communes souhaitent accueillir l'exposition itinérante, il est possible de leur attribuer une période d'accueil qui serait corrélée au nombre d'habitants (figure 9). En effet, les communes les plus peuplées ont besoin de davantage de temps pour faire profiter de l'exposition à tous leurs habitants. Nous avons donc choisi de définir deux périodes d'accueil suivant la taille des communes sur une durée totale de deux ans.

- Trois semaines pour les communes de moins de mille habitants
- Un mois pour les communes de plus de mille habitants

Les deux mois d'été, l'exposition itinérante s'installera sur les communes qui accueillent des manifestations exceptionnelles (festivals, événements touristiques...).



Source : institut de géoarchitecture

Figure 11 : carte des densité de population

Exemple de Budget :

Des facteurs particuliers sont à considérer dans le budget d'une exposition itinérante. Il faut tenir compte des coûts liés à la réalisation des supports de l'exposition, de son transport, de la communication, et de l'entretien de cette exposition.

- *Réalisation :*

- Panneaux classiques (*estimés entre 150 et 300 euro par unité¹*)
- *Panneaux en relief, jeux et maquette (en fonction de prestataire)*
- Guide de communication (*fourni par le prestataire*)
- Guide de montage (*fourni par le prestataire*)
- Impression pour le panneau vierge (*à charge des communes*)

- *Transport :*

- *Assurances : assurance lors du transport et pendant la durée de l'exposition à la charge de la commune qui reçoit*
- Guide de transport (*fourni par le prestataire*)
- Le kit de transport (caisses etc.) (*fournis par le prestataire*)
- Véhicule : *fourgon 24h, environ 150 euros pour 100km parcourus² (coût de location) soit à la charge des communes soit géré par les services techniques.*

Dans notre scénario, le transport est à la charge des communes par l'intermédiaire de leurs services techniques.

- *Communication/promotion de l'exposition :*

- *Affiches (a4 recto, 250 exemplaires, 107 euro HT)³*
- *Flyers (a6 recto verso, 1000 exemplaires, 99euro HT)⁴*
- *Annonce (journal etc.) à négocier avec les journaux locaux*

- *Aides publiques potentielles :*

- **Fond européen de développement régional**
europa.eu/legislation.../l60015_fr.htm
- **Ministère culture et communication**
http://www.ile-de-france.culture.gouv.fr/multimedia/File/demandes%20subvention%20assoc/formulaire_subvention_collectivites_1.pdf
- **Ministère du développement durable**
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qui-peut-beneficier-d-une.html
http://www.smq.qc.ca/publicspec/guidesel/expoitinerantes/production/outils-gestion.htm
- **Conseil régional Bretagne**

¹ http://www.aquitaine-mopa.fr/IMG/pdf/Questions_Reponses_Cahier_des_charges_expositions.pdf

² <http://www.francecars.fr/reservation.php>

³ <http://www.easyflyer.fr/70-Flyers/83-21-x-297-A4/258-170-g/259-Recto/260-Sans-pelliculage.html>

⁴ <http://www.easyflyer.fr/70-Flyers/83-21-x-297-A4/258-170-g/259-Recto/260-Sans-pelliculage.html>

www.bretagne.fr/internet/jcms/j_6/accueil

- ***Conseils généraux du Finistère, Morbihan et Côtes d'Armor***
- ***Mécénat et sponsoring***

Ces informations sont données à titre indicatif et ne permettent pas d'évaluer le coût global d'une telle opération. Seul une agence de communication ou un bureau spécialisé dans la réalisation de ce type de projet peuvent donner une expertise précise du coût et de la logistique. Ceci en fonction des choix fait en matière de matériaux utilisés, de complexité des supports et des recherches relatives aux thèmes abordés.

Cet exemple d'exposition itinérante permet d'envisager les possibilités qu'offrent ce type de support de communication. En effet, il permet d'aborder des thèmes sous des formes variées et de diffuser l'information sur l'ensemble du territoire. Malgré les contraintes de coût que peut présenter un tel projet, l'exposition itinérante est le support de communication le plus approprié quant à la réalisation des objectifs du SMEIL tels que la création d'un territoire uni et solidaire face aux inondations ainsi que la prise de conscience collective du risque d'inondation.

Cahier des charges

Table des matières

1. Description générale du projet.....	25
Objet de la communication	27
Description des processus de communication	28
2. Spécifications techniques de l'exposition itinérante.....	30
Modalités techniques de réalisation des supports :	30
Nature et déroulement de la prestation :	31
Formulation des offres :	31
Transport et maintenance de l'exposition :.....	32
Critère de sélection des candidats :.....	32
3. Réalisation.....	34
Modalité d'usage de l'exposition :	34
Forme de l'exposition :.....	34
Contenu :.....	35
4. Contexte contractuel.....	36
Détail des coûts :	36
Modalité de paiement :	36
Délai de réalisation :.....	36
Propriété et exclusivité du produit :	36
Les engagements des candidats :	37
5. Evaluation du projet de l'exposition itinérante	39
Définition des objectifs à évaluer	40
Niveau d'évaluation	41
Vérification de la qualité de nos objectifs	41
Détermination des critères d'évaluation par objectif.....	42
Détermination des indicateurs d'évaluation	44
Sélection des données essentielles (afin d'alléger les processus)	47

Moyens de collecte et de traitement des données	47
Utilisation des résultats de l'évaluation	49
6. Perspectives	50
Scénario n°1 : Réutilisation à l'identique du support	50
Scénario n°2 : Réutilisation du support, changement de contenu	50
Scénario 3 : les scolaires	51
Scénario n°4 : Pérenniser l'exposition	51
Scénario n°5 : Echange inter bassin-versant.....	51

1. Description générale du projet

▪ Objectifs généraux

Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta a mis en œuvre une démarche scientifique d'expertise du bassin versant afin d'élaborer des politiques de ralentissement des crues lors des périodes d'inondation et ainsi préserver les communes en aval. Il travaille de plus dans en suivant les objectifs généraux du SDAGE et du SAGE, globalement des documents de prévention du risque inondation. Les communes les plus menacées par les inondations sont Scaër et Quimperlé. Cependant il est nécessaire que l'ensemble des populations vivant ou passant dans le bassin soient informées et conscientes du risque d'inondation. Le syndicat mixte sera porteur du projet d'exposition envisagé à cet effet.

Un travail sur la mémoire du risque d'inondation a été réalisé afin de trouver les moyens de communication adéquats pour raviver cette mémoire. L'objectif de la démarche est d'impulser sur le bassin une solidarité qui permettra aux habitants de s'approprier les opérations techniques de limitation des inondations en amont.

La communication doit avoir un impact sur l'ensemble du bassin versant afin de sensibiliser le plus grand nombre d'individus possible sur les risques d'inondation et la nécessité de s'investir pour en éviter les déconvenues. Elle doit donc avoir un impact fort sur les populations. Elle doit permettre d'informer les populations et limiter les ainsi les risques.

▪ Positionnement du projet sur le territoire

Le territoire du bassin versant Ellé-Isole-Laïta est un territoire hétérogène composé de 38 communes. Celles-ci sont elles-mêmes réparties sur trois départements : Le Morbihan, le Finistère et les Côtes d'Armor.

Parmi les communes qui composent le bassin versant, on dénombre plusieurs niveaux d'impact des inondations. Les plus touchées par les inondations sont également les plus peuplées : Scaër et Quimperlé. Elles comportent aussi les plus grands bassins d'activité. L'enjeu est donc de

taille.

Les populations ne sont pas toutes concernées au même degré par les inondations, on reconnaît alors différentes échelles d'implication. Allant de l'habitant d'une zone inondable victime directe et donc intéressé par les crues, aux personnes non initiées aux phénomènes malgré leur proximité géographique. L'objectif visé par ce moyen de communication sera d'intéresser et de provoquer un dialogue entre toutes les personnes visitant l'espace où l'exposition prendra place.

En effet les inondations ont particulièrement touché les communes de Scaër et de Quimperlé en 1995 et 2000. Les hauteurs d'eau ont atteint six mètres. On parle de la crue de 2000-2001 comme étant centennale. De nombreuses infrastructures et aménagements ont été réalisés afin de sécuriser Quimperlé, située en aval du bassin versant.

La volonté actuelle est donc de poursuivre ces efforts dans le domaine de l'information et de la transmission de la mémoire du risque d'inondation. Ceci dans le but de développer la prévention et une solidarité à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta.

- *Importance de la communication : stratégique et économique*

La communication doit être développée sur le bassin versant dans son ensemble afin d'impulser la solidarité, raviver les mémoires et informer. Une communication efficace et organisée permettra à la population de mieux maîtriser et comprendre les phénomènes d'inondation.

La communication autour de ce projet pourra être relayée par les médias nationaux, friands de ce genre d'évènements. Ce serait donc un atout pour la commune d'accueil du projet de faire connaître son territoire sans le stigmatiser.

Objet de la communication

- *La description non équivoque et la quantification de la communication*

L'exposition itinérante portera sur les thématiques liées à l'eau, spécifiques au territoire (détaillées dans la suite de ce cahier des charges), avec des panneaux destinés à être exposés temporairement en extérieur (mais pouvant aussi être exposés en intérieur si besoin). Elle a vocation à s'établir dans toutes les communes du bassin versant Ellé-Isole-Laita, dans la mesure où les communes souhaitent s'associer au projet porté par le syndicat mixte.

Les expositions itinérantes sont par définition destinées à être temporaires. Elles ne sont pas faites pour rester figées dans un lieu précis. La mise en circulation d'une exposition peut contribuer à augmenter sa rentabilité et permet de déplacer l'information sur l'ensemble du bassin versant Ellé-Isole-Laita. Elle ne représente en général pas un coût très élevé mais nécessite des moyens techniques afin d'acheminer l'exposition dans les différents lieux de présentation.

L'intérêt de ce procédé est de porter l'information à proximité des lieux de passage. De surcroît, cela permet d'engager un plus grand nombre d'acteurs à la cause des inondations.

Selon le contenu de l'exposition, le public visé peut varier. Visant un public large, elles permettent, dans le cas présent, une prévention et une sensibilisation des populations, mais également la transmission de l'information commune sur un territoire et d'en garantir ainsi un égal accès. L'idée est ici de développer la solidarité à l'échelle du bassin versant.

- *Les lignes directrices auxquelles le projet répond*

La création des panneaux est laissée à la charge d'un bureau d'étude, il dispose ainsi d'un large choix de messages à proposer. Il sera soumis pour avis à un Comité de pilotage désigné à cette fin ainsi qu'au suivi de l'exposition. Cette question sera détaillée en partie technique.

Cette démarche de communication nécessite une mobilisation des élus locaux ainsi qu'une organisation attentive bénéficiant d'une bonne articulation entre les différents acteurs du bassin afin de définir un calendrier cohérent.

- *La possibilité pour le prestataire de proposer toutes les options qu'il estimera susceptibles d'améliorer son offre*

Le bureau d'étude en charge de l'élaboration de l'exposition itinérante pourra tout de même soumettre un projet de panneaux plus varié sur les interrogations environnementales du changement climatique ou de développement durable. Cette initiative sera alors soumise à l'étude du comité de pilotage.

Description des processus de communication

- *Organisation de la commande*

La variabilité des temps d'exposition dans chaque commune est définie selon le public visé, ou l'impact désiré. Les expositions restent généralement plusieurs semaines dans chaque lieu d'implantation. Les expositions itinérantes adoptent différentes formes. Seront ici privilégiés les panneaux d'information. Ces derniers pourront être accompagnés d'une animation permanente avec le public autour des présentations.

Un comité de pilotage devra être désigné. Il comprendra des membres des communes d'accueil de l'exposition et des membres du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laita. Cette formation organisera le classement des projets proposés par les bureaux d'étude autour de trois points :

- Une phase d'analyse du positionnement et de validation du contenu du projet. Cette partie devra identifier, hiérarchiser et dimensionner les différents publics du site, valider les thèmes (une proposition de thèmes sera effectuée ci après) et l'identité du lieu, son positionnement et les articulations avec les sites existants.
- Une phase d'étude économique comprenant la définition des coûts et des objectifs, par poste de travaux et une approche du fonctionnement prévisionnel incluant les recettes potentielles, les postes de charges et leur évolution sur les trois premières années. Cette phase identifiera également les conditions, périodes et horaires d'ouverture au public.
- La définition d'un plan de promotion, pour le lancement, puis pour la communication courante du site.

Les bureaux d'études intéressés devront proposer un schéma d'intervention, assorti d'un dossier de référence et d'une présentation du responsable de l'étude et des intervenants dont il s'entourera. La proposition devra préciser pour chacune des phases, la méthode, la durée de la

réalisation et le coût envisagés.

- *Territoires et populations impliqués*

L'exposition itinérante est un projet de communication qui doit concerner l'ensemble des habitants du bassin versant par la circulation des panneaux d'information, anciens ou nouveaux arrivants, mais également les touristes, les scolaires (éducation à l'environnement), les entreprises etc.

- *Impact du projet sur le territoire*

Il est primordial de ne pas dévaloriser le territoire mais au contraire donner à voir une nouvelle image de la rivière. L'impact devra tenir à une information durable des individus en s'appuyant sur les aspects ludiques et sensibles. L'objectif sous-jacent est la solidarité qui devra apparaître comme essentielle pour les habitants du bassin.

2. Spécifications techniques de l'exposition itinérante

Modalités techniques de réalisation des supports :

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'exposition itinérante pourra être présentée dans l'ensemble des communes du bassin versant et être exposée en intérieur comme en extérieur selon la saison, et les choix ou disponibilités de la commune d'accueil.

Le lieu précis d'exposition sera choisi en collaboration avec le maire de la commune d'accueil et/ou le SMEIL, en concertation avec le prestataire.

Les panneaux et leurs supports devront être :

- modulables et adaptables pour être utilisés dans leur globalité ou en partie, démontables et transportables (à moindre coût),
- légers pour faciliter leur manutention,
- conçus dans des matériaux résistants à de fréquentes manipulations,
- intégrés et autonomes pour ne nécessiter aucune fixation externe,
- munis de kits de transport pour assurer leur conservation.

Le montage, le démontage et le transport devront être le plus aisés possible (deux personnes maximum sur une 1/2 journée pour assurer le montage et le démontage).

Les matériaux utilisés pour les panneaux et supports devront être classés M1 (matériaux auto-extinctibles). Ils devront également être résistants aux conditions climatiques (pluie, vent, rayons UV).

Un choix particulier sera apporté à la qualité environnementale des matériaux utilisés pour les supports de l'exposition (imprimerie, sérigraphies, peintures et matériaux renouvelables et/ou recyclables...). Il s'agirait donc de :

- Privilégier l'utilisation de produits de construction ayant la plus faible contribution possible aux indicateurs de consommation des ressources énergétiques, de changement climatique et d'épuisement des ressources.
- Choisir des procédés et produits ne nécessitant pas d'entretien important, pour le personnel chargé de la maintenance. Il s'agira de prendre en compte les effets environnementaux et sanitaires des procédés de maintenance et de nettoyage.

La lisibilité (taille de caractère et disposition des textes) des panneaux devra être adaptée pour un public large comprenant notamment des personnes à mobilité réduite et de petite taille.

Nature et déroulement de la prestation :

Le titulaire du marché devra concevoir l'exposition et en proposer la maquette.

Le nombre et les dimensions des panneaux à réaliser reste à la discrétion du SMEIL après proposition de plusieurs scénarii par le prestataire.

Le titulaire du marché apportera son concours technique sur place, aussi longtemps que nécessaire, lors du premier montage de l'exposition.

Le titulaire du marché livrera, prêts à monter, les panneaux de l'exposition avec leur(s) support(s) intégrés et leur kit de transport. Il fournira également un mode d'emploi de montage et démontage à l'attention du personnel responsable de la gestion de l'exposition itinérante.

Formulation des offres :

Chacune des propositions devra être accompagnée d'un échantillon représentatif des visuels du concept graphique (un exemple de panneau sur la base des données remises) envisagé.

Les offres préciseront la nature et les dimensions des panneaux et supports proposés.

Les offres détailleront le montant affecté aux différentes phases d'élaboration du produit (conception graphique, impression, support...).

Les frais engagés pour l'élaboration des offres non retenues ne feront pas l'objet d'une indemnisation.

Transport et maintenance de l'exposition :

Le transport et la maintenance de l'exposition sont à la charge des services techniques du SMEIL, s'il le décide.

Le SMEIL peut également choisir de sous-traiter le transport et la maintenance de l'exposition.

Dans ces deux cas, il reviendra au prestataire de définir les conditions de transport et de maintenance (réparations et autres conditions nécessaires au bon entretien des supports) à respecter pour assurer la bonne gestion et la pérennité des supports.

Critère de sélection des candidats :

Critère de sélection des prestataires en charge de la réalisation de l'exposition itinérante :

Critères	Obligatoires ou non (éliminatoire)
Respect du coût global	Non
Réponse au cahier des charges	Oui
Choix des matériaux pour les supports	Non
Visibilité des supports	Non
Lisibilité des panneaux	Oui
Originalité des supports choisis	Non
Possibilité d'évolution de l'exposition	Oui
Transportabilité	Oui
Facilité d'entretien et maintenance des supports	Non
Facilité de montage et démontage	Non
Réduction des contraintes de logistiques	Non

La sélection des candidats s'effectuera selon la grille ci-dessus. Le candidat retenu sera celui qui comptabilisera le plus de points. En cas d'égalité, le groupe de travail se réserve le droit de retenir le

projet qu'il juge le plus pertinent aux vues de ses qualités et de son originalité. Le candidat ne respectant pas les champs obligatoires ne pourront être retenus.

NB : Les critères de choix ainsi que la pondération de chacun doivent être publiés dans l'appel à candidature.

3. Réalisation

Modalité d'usage de l'exposition :

Selon les objectifs et les contraintes du SMEIL, l'exposition sera mise à disposition gratuite ou payante, des communes du bassin versant et des groupes scolaires.

Forme de l'exposition :

L'exposition prendra la forme de panneaux dont le nombre sera à déterminer selon les informations nécessaires relevées à transmettre au public.

Un panneau pourrait être dédié à la commune sur laquelle se situe l'exposition. Il pourrait être vierge, et par un système d'affiche, voir son contenu changer.

L'exposition que nous proposons abordera les thématiques suivantes, à partir des thèmes soumis en cahier des charges, de la manière suivante :

- Historique des inondations sur le bassin versant : tableaux recensement des hauteurs, photos, etc.
- Définition du phénomène : mécaniques, terminologie
- Le risque et la mémoire : extraits du travail d'étude effectué par les étudiants en janvier 2011.
- Le risque inondation : images des crues, films etc.
- Le PPRI : présentation simple et brève du document
- Aménagements prévus pour limiter les impacts des crues en aval
- Sensibilisation du bassin versant, communes touchées par les inondations, etc.

L'exposition pourra aussi nécessiter du matériel supplémentaire comme une borne multimédia afin d'accéder sur place aux sites internet cités dans les panneaux, de visualiser des vidéos ou encore de diffuser des informations audio.

L'exposition pourra être évolutive et traiter de thématiques supplémentaires.

Contenu :

Le SMEIL devra définir ce que sera le contenu de l'exposition, de l'illustration des panneaux et de l'agencement (*se référer aux modalités de lancement d'un appel d'offre*).

L'ensemble des textes, dessins et autres graphiques fournis par le titulaire du marché, devront être personnalisés avec les logos nécessaires et les éléments de la charte graphique du SMEIL.

Pour optimiser les délais de relecture et les validations intermédiaires, des visuels et ébauches pourront être adressés par messagerie sous format PDF de la part du prestataire.

Un kit « charte graphique » de communication devra également être conçu, pour que la commune puisse réaliser sa propre communication (affiche, invitation, communiqué de presse...).

Il sera également demandé au prestataire de prévoir un kit de transport, afin de protéger l'exposition lors des déplacements.

4. Contexte contractuel

Détail des coûts :

Il faudra distinguer :

- Investissement : combien peut coûter la réalisation ?
- Fonctionnement (personnel, logistique, locaux, consommables,...) : combien coûtent la gestion et le fonctionnement ?

Modalité de paiement :

Le SMEIL doit définir, avant l'appel à candidature, les **modalités de paiement** : tranches, réception provisoire, solde, modalités de révision, pénalités éventuelles, etc.

Délai de réalisation :

Le SMEIL fournira les conditions contractuelles nécessaires à la définition des délais de réalisation et de mise en place de la commande. Suite aux délais de réalisation proposés par le SMEIL, le prestataire indiquera un calendrier prévisionnel à partir de la date de démarrage de la prestation jusqu'à la réalisation complète.

Propriété et exclusivité du produit :

Il est important d'établir au préalable les conditions de propriété des productions réalisées ; ainsi que les clauses de confidentialité (le demandeur s'engage à garder la confidentialité sur l'offre du soumissionnaire, celui-ci s'engage à garder la confidentialité sur le projet) et les conditions de diffusion des éléments produits et de leurs images.

Le titulaire du marché s'engage à :

- ne pas divulguer et à ne pas diffuser les éléments qui lui seront fournis,
- à ne pas utiliser ces informations pour un usage autre que celui stipulé dans le marché qui lui aura été attribué,

- à ne pas utiliser dans un but commercial ces informations sans une autorisation écrite du SMEIL.

Enfin, il consent à garantir l'exclusivité des concepts graphiques définis dans le cadre de cette prestation au profit du SMEIL.

Le titulaire doit restituer les documents, CD et DVD qui lui auront été fournis et s'engage à ne pas créer ni conserver de copies des données.

Il remettra l'intégralité des fichiers de conception graphique de l'ensemble des panneaux et visuels sur des supports numériques utilisables par les membres du SMEIL.

S'agissant d'un marché public, l'administration veillera à respecter les dispositions des marchés de prestation de services relative au Code des marchés publics.

Les engagements des candidats :

Il est demandé au candidat de détailler son intention, la proposition qu'il émet pour répondre à l'appel d'offre édité. Elle doit répondre au cahier des charges et former une entité complète, fonctionnelle, performante, utilisable et de qualité.

Le candidat s'engage à fournir les documents administratifs suivants:

- description du soumissionnaire (bilan, résultats, années d'existence, identification des responsables,...)
- formulaires administratifs (TVA...)
- références et travail sur un projet similaire,
- noms et curriculum vitae des participants,
- partenariats éventuels dans le cadre du projet

Si le titulaire de l'exposition a recours à de la sous-traitance, il s'engagera à veiller à ce que celui-ci prenne les mêmes engagements contenus dans le cahier des charges envers le SMEIL, et il se porte garant auprès de ce dernier.

Le titulaire du marché devra prendre part aux réunions d'étude de dossier et de concertation avec le « groupe de travail exposition », notamment pour :

- la phase de lancement de la présentation et la remise des documents disponibles
- les phases de suivi
- les phases de validation de la charte graphique et du projet final.

Il lui sera demandé d'apporter des supports graphiques et des échantillons pour permettre une meilleure compréhension du rendu envisagé.

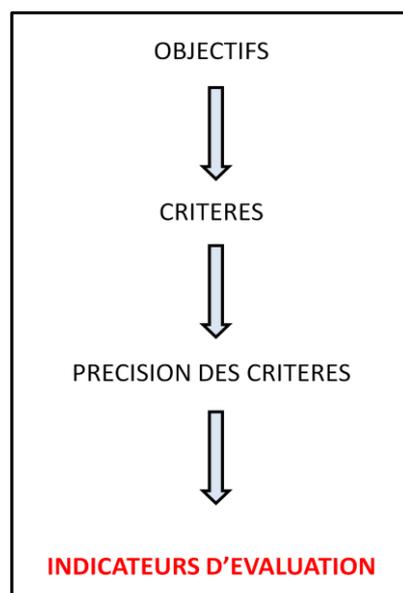
5. Evaluation du projet de l'exposition itinérante

L'évaluation d'un projet est indispensable car elle permet de déterminer sa pertinence à partir des objectifs initiaux.

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser ce qu'est un critère d'évaluation : c'est un élément d'appréciation sur lequel on va pouvoir s'appuyer pour apprécier ou juger la valeur de l'action, des résultats ou de la méthode mise en place.

L'évaluation de l'action mise en place arrive en toute fin du processus d'élaboration et peut se poursuivre plus ou moins longtemps après la mise en place.

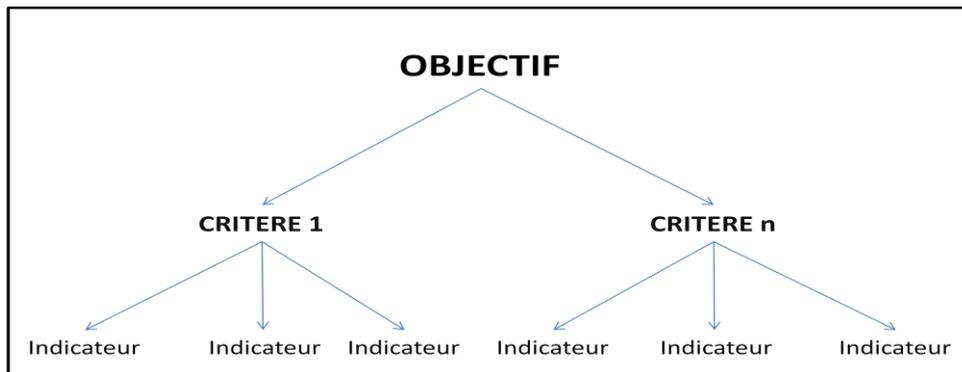
Figure 12 : Schéma général de l'évaluation.



Afin de réaliser la procédure d'évaluation, il est nécessaire de mettre en place des critères d'évaluation. Un **critère** est un élément, souvent abstrait, à partir duquel vous construisez votre évaluation⁵ (schéma n°1). Un **indicateur** est un élément concret, observable, permettant de procéder à l'évaluation à partir de critères préalablement définis. (Schéma n°2)

⁵http://www.formapap.com/cap_tutorat/pdf/formation_et_suivi_du_salarie/FiPratSit_25.pdf

Figure 13: arborescence de la création des indicateurs



Pour déterminer les indicateurs il est nécessaire de se poser des questions pour qu'ils soient pertinents. Sont ils mesurables (nombre de personnes, coût, ...) ou pouvons nous qualifier leur réalisation (les résultats sont-ils atteints) ? L'indicateur constitue une sorte de résultat à atteindre.

Définition des objectifs à évaluer

Plusieurs objectifs seront à évaluer :

- La pertinence du projet d'exposition itinérante
- L'information des populations à l'échelle du bassin versant
- La prise de conscience du risque d'inondation
- La création du débat, d'un échange

Avant tout, il est nécessaire d'évaluer la pertinence du projet de l'exposition itinérante sur le bassin versant Elle-Isole-Laïta. Celle-ci conditionnera l'importance de l'effet que le support de communication pourra produire sur la population ciblée. Un projet pertinent doit donc susciter de l'intérêt, être compris de tous et toucher un maximum de personnes.

Le but de l'exposition itinérante est d'apporter de l'information aux habitants du bassin versant sur différents points : l'histoire des inondations sur le bassin, les conséquences de ces inondations, les aménagements qui ont déjà été mis en place et ceux à venir. Nous souhaitons toucher les personnes à l'échelle du bassin, il sera donc nécessaire d'évaluer si toutes ces personnes

se sont senties concernées et comment elles ont perçu l'information (la qualité, l'accessibilité, la quantité).

La prise de conscience du risque d'inondation est très importante d'une part pour les habitants des villes touchées mais aussi pour les habitants des autres communes. Tout l'intérêt de l'exposition itinérante est là, se déplacer et toucher toutes les populations afin qu'elles se rendent compte de ce qui peut se passer sur leur territoire et ainsi créer une réelle identité au bassin versant Ellé-Isole-Laïta.

Enfin un paramètre intéressant à évaluer est la création de débats ou de discussions autour du sujet des inondations, pas seulement entre les personnes qui sont potentiellement vulnérables mais au sein de tout le bassin versant pour y favoriser la création d'une solidarité. Tel était l'objectif de départ.

Niveau d'évaluation

Dans notre cas nous situons les paramètres d'évaluation de l'exposition itinérante a posteriori. En effet, il sera bon de laisser l'exposition suivre son cours sur le bassin versant pour évaluer au terme de son trajet l'impact qu'elle aura eu sur la population, la pertinence de l'outil « exposition itinérante », comment elle se sera appropriée l'histoire et les caractéristiques de son territoire mais aussi la conscience du risque, des aléas et des enjeux. D'autant plus que nous cherchons à instaurer le débat pour favoriser une certaine solidarité sur le bassin versant, c'est un domaine qui touche au sensible et donc un processus qui peut parfois prendre du temps.

Vérification de la qualité de nos objectifs

Les objectifs de l'exposition itinérante ont été déterminés après un diagnostic territorial sur la mémoire du risque d'inondation. De ce diagnostic sont ressortis les points suivants :

- Absence de solidarité sur le bassin versant
- Hétérogénéité des points de vue quant au sujet des inondations
- Variabilité de la perception et de la gestion du risque
- Nécessité de communiquer sur les inondations pour perpétuer l'identité du territoire.

Nous étions donc partis sur une série d'actions qui semblaient pertinentes pour palier les manques que nous avons diagnostiqués :

- Concerner l'ensemble du bassin versant (toutes les catégories socioprofessionnelles, toutes les classes d'âge)
- Marquer les esprits
- Entretenir la mémoire collective
- Créer une prise de conscience et faire naître une solidarité amont-aval.
- Utiliser un support renouvelable

Les objectifs de l'exposition itinérante semblent donc en adéquation avec les actions préalablement déterminées à l'échelle du bassin versant.

Détermination des critères d'évaluation par objectif

Pour procéder à l'évaluation de l'exposition itinérante, il est nécessaire d'établir des critères d'évaluation pour chaque objectif de départ :

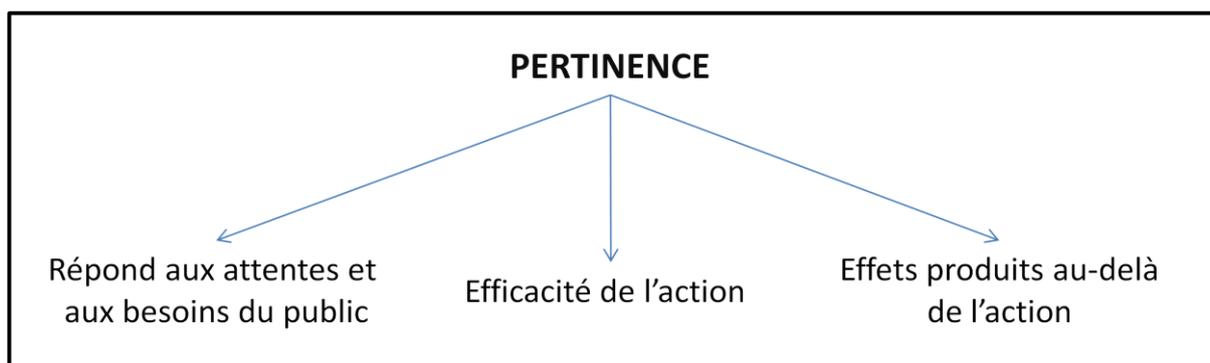
- *Pertinence du projet :*

→ Répond aux attentes et besoins du public

→ Efficacité de l'action (dynamique)

→ Effets produit au-delà de l'action

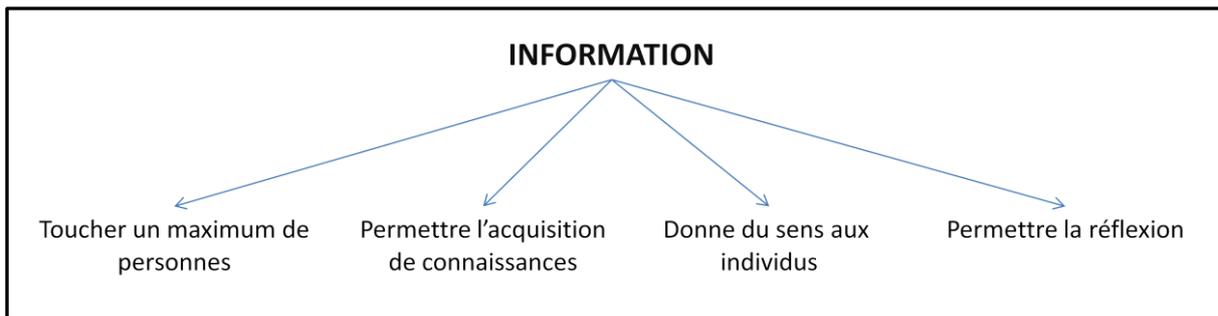
Figure14: Critères d'évaluation de la pertinence du projet d'exposition itinérante



- *L'information des populations à l'échelle du bassin versant*

- Touche un maximum de personnes
- Favorise l'acquisition de nouvelles connaissances
- Donne du sens aux individus
- Encourage la réflexion, le débat

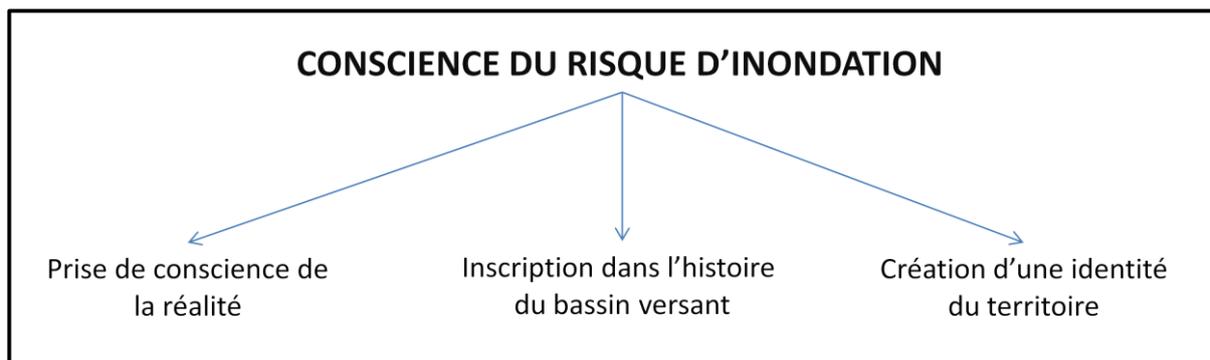
Figure 15: Critère d'évaluation de l'efficacité de l'information à la population



- *La prise de conscience du risque d'inondation*

- Permet la prise de conscience d'une réalité, de situation à risque, de responsabilité
- Inscription dans l'histoire du bassin versant
- Création d'une identité propre au territoire du bassin versant Elle-Isole-Laïta.

Figure 16: Critères d'évaluation de la prise de conscience du risque d'inondation



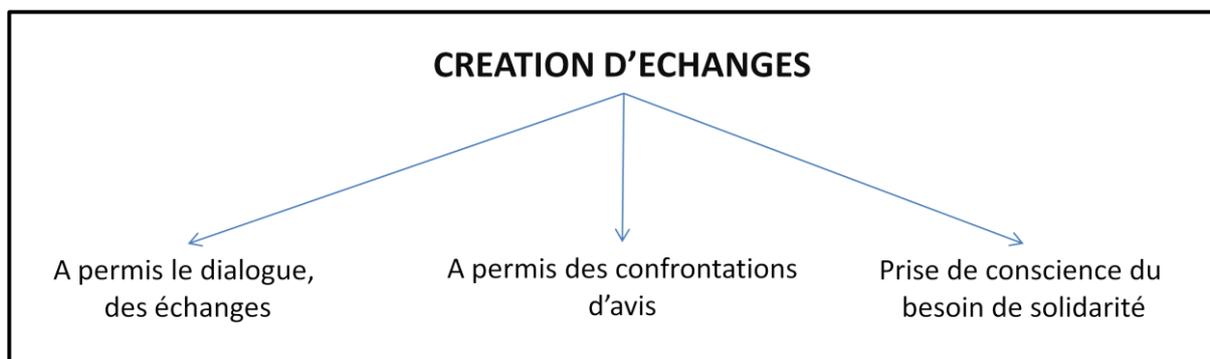
- *La création du débat, d'un échange*

→ A-t-il permis le dialogue, des échanges ?

→ A-t-il permis des confrontations d'avis ?

→ Prise de conscience du besoin de solidarité au sein du bassin versant

Figure 17: Critères d'évaluation de la création d'échanges autour de l'exposition



Détermination des indicateurs d'évaluation

Pour mettre en place la partie concrète de l'évaluation du projet voici les **indicateurs** en fonction des grands objectifs de base et des critères adaptés :

- *Pertinence de l'exposition itinérante :*

A-t-elle répondu aux attentes et aux besoins du public ?

- Les habitants du territoire se sont-ils sentis valorisés ?

L'action a elle été efficace ?

- Nombre de visiteurs de l'exposition
- Retour positif des habitants sur le projet
- L'exposition attire-t-elle des habitants de l'ensemble bassin versant ?

Le projet a-t-il créé des effets au-delà de ce qui était prévu ?

- Intérêt des touristes pour l'exposition
- Diffusion du projet par les médias
- *L'information de la population à l'échelle du bassin versant*

L'exposition a-t-elle touchée un maximum de personnes ?

- Nombre total de personnes venues voir l'exposition
- Nombre de personnes dans chaque commune d'arrêt
- Touche toutes les tranches d'âge

A-t-elle permis l'acquisition de nouvelles connaissances par la population ?

- L'exposition a apporté des informations inconnues
- L'exposition a fait connaître le risque d'inondation sur le bassin versant

L'exposition donne-t-elle du sens aux individus ?

- Compréhension de la nécessité de communiquer sur le risque d'inondation
- Compréhension de la nécessité des aménagements

A-t-elle permis une réflexion autour des inondations ?

- Suscite un questionnement chez les personnes
- *Prise de conscience du risque d'inondation*

A-t-elle favorisé une prise de conscience de la réalité de la situation de certaines communes

- Les personnes réalisent qu'il y a un risque d'inondation sur le bassin versant
- Augmentation des inscriptions dans les associations

- Augmentation de la demande d'informations relatives aux inondations

Observe-t-on une inscription des inondations dans l'histoire du bassin versant ?

- Augmentation de l'intérêt sur l'histoire des communes du bassin versant
- Sollicitation des associations

A-t-elle encouragé la création d'une identité de bassin versant ?

- Intégration des aménagements comme une nécessité
- Tous les habitants des communes du bassin versant savent qu'il existe un risque d'inondation

- *Création d'un débat, d'échanges*

L'exposition a permis le dialogue, l'échange

- Sollicitation des victimes d'inondation pour partager leur expérience
- Discussions spontanées autour de l'exposition
- Retour d'informations en mairie

L'exposition a permis la confrontation d'idées

- Discussions autour de l'exposition
- Discussions entre personnes de zones inondables ou non

L'exposition a permis la prise de conscience du besoin de solidarité

- Les personnes en amont se sentent touchées par les inondations précédentes
- Les personnes non touchées se sentent prêtes à aller aider les personnes touchées en cas d'inondation
- Acceptation de la nécessité de créer des aménagements

Sélection des données essentielles (afin d'alléger les processus)

Voici les « facteurs critiques du succès » c'est-à-dire les critères d'évaluation les plus significatifs de la réussite du projet d'exposition itinérante et les plus importants à prendre en compte dans l'évaluation du support de communication.

- L'action a-t-elle été efficace ?
- L'exposition a touché un maximum de personnes
- Construction d'une réflexion autour des inondations
- Création d'une identité de bassin versant
- L'exposition a permis le dialogue, l'échange
- L'exposition a permis la prise de conscience du besoin de solidarité

Dans le cas d'un choix d'allègement de la procédure d'évaluation, il conviendra d'étudier de préférence ces critères et leurs indicateurs pour se rendre compte de la bonne réussite du projet d'exposition itinérante.

Moyens de collecte et de traitement des données

Nous pouvons imaginer différents moyens de récolte des données. Tout d'abord il sera essentiel d'aller constater la fréquentation de l'exposition aux jours supposés les plus propices à la fréquentation (promenade dominicale par exemple). Un bref sondage pourrait y être couplé afin de poser des questions plus personnelles comme la commune où elles résident et les questions plus sensibles.

Un système de questionnaire anonyme pourrait être développé par les communes où s'arrête l'exposition itinérante. Il s'agirait d'envoyer aux habitants des questions simples sur leur présence ou non à l'exposition et les retours qu'ils peuvent en faire.

Il pourrait y avoir une boîte de dépôt dans les mairies où les habitants pourraient à leur initiative déposer des réflexions sur l'exposition, les améliorations à faire ou simplement leur ressenti sur le contenu.

Ce genre de support de communication, d'autant plus sur un sujet comme les inondations, nécessite un certain processus d'appropriation et de cheminement personnel pour accepter les faits et les comprendre. Il serait peut être bon de donner un peu de recul aux habitants entre le moment

de l'exposition et celui de la récolte des données. L'idéal serait de coupler le questionnaire « à chaud » pendant l'exposition, à un autre « à froid » quelque temps après l'évaluation pour voir ce qui peut en rester.

Un « livre d'or » pourrait circuler avec l'exposition itinérante où les personnes présentes pourraient signer et inscrire ce qu'elles souhaitent dire.

Une conférence ou un débat public pourrait également être mis en place autour de l'exposition afin de générer davantage de dialogue entre les visiteurs.

Utilisation des résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation seront indispensables pour savoir si les objectifs recherchés initialement ont été atteints.

La population ne perçoit pas forcément les mêmes informations suivant son implication ou son vécu. Avoir des retours permettrait d'adapter le contenu d'une commune à l'autre.

De plus, il est souhaité que l'exposition soit associée à d'autres supports sur un cycle de cinq ans par exemple. Par le biais de l'évaluation, il sera alors possible d'ajuster au mieux le dispositif d'exposition itinérante en prenant en compte l'avis des acteurs du territoire.

6. Prospectives

Après avoir mis en place l'exposition, on peut penser à lui redonner un second souffle afin de rentabiliser au maximum les investissements et de ne pas créer des dispositifs à usage unique. Que peut-on faire de l'exposition après l'avoir faite circuler dans toutes les communes du bassin versant ? Plusieurs solutions sont envisageables, entraînant des conséquences variées tant au niveau des publics touchés que de la logistique.

Scénario n°1 : Réutilisation à l'identique du support

On peut penser réutiliser l'exposition sans la modifier quelques années plus tard, pour venir rappeler aux habitants que le risque existe toujours. Il pourrait être notamment opportun de relancer une « campagne de circulation » de l'exposition lorsque les travaux d'aménagement de ralentissement dynamique des crues débutent. On pourra éventuellement faire un nouveau panneau les concernant, plus explicatif, pédagogique et concret afin que ces modifications sur le territoire soient comprises et acceptées le mieux possible. Pour que cet objectif soit atteint, il est important que les habitants des communes concernées comprennent l'intérêt de ces travaux afin qu'ils puissent s'approprier les enjeux de leur territoire. Cependant, il est important de souligner que l'impact éducatif risque d'être relativement faible. En effet, les habitants pourraient se désintéresser de l'exposition s'ils l'ont déjà vue précédemment.

Scénario n°2 : Réutilisation du support, changement de contenu

On peut penser à garder les supports et la logistique en changeant radicalement le contenu, pour que les habitants n'aient pas une sensation de « déjà vu » et qu'ils ne se désintéressent de l'exposition avant même de l'avoir vue. On peut penser notamment à la faire circuler dans les communes au moment des travaux d'aménagement de ralentissement des crues en se penchant uniquement sur cet aspect afin que les habitants comprennent et se saisissent des enjeux.

On peut faire appel au bureau d'étude avec lequel vous aurez travaillé dans un premier temps afin d'assurer une certaine continuité dans l'exposition. Il faudra cependant faire attention à développer de nouveaux thèmes afin d'éviter au maximum la redondance.

Pour surprendre les habitants, on pourrait penser à utiliser uniquement des pièces graphiques pour prendre « à contre courant » l'aspect « professoral » et peu ludique du panneau explicatif avec photos. On peut par exemple retirer tout texte de ces panneaux d'exposition pour la rendre surprenante et ludique.

Scénario 3 : les scolaires

Plusieurs solutions concernant les scolaires s'offrent à nous.

On peut tout d'abord penser à présenter tous les ans l'exposition non modifiée aux enfants nouvellement scolarisés : en effet, ils peuvent être envisagés comme un public nouveau. Cela permet de rentabiliser au maximum l'exposition pour un minimum de frais. Une fois que la logistique a été mise en place une première fois, elle pourra être conservée à l'identique d'année en année.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, il peut être intéressant de modifier radicalement le contenu de l'exposition itinérante tout en conservant l'aspect logistique à l'identique afin de rentrer dans ses frais. Il peut donc être intéressant de faire travailler les scolaires sur le contenu de cette exposition en les rendant acteurs du processus de création. Les enfants pourraient alors s'emparer de certains aspects du sujet : ils seront sensibilisés aux inondations et aux aléas climatiques en devenant acteurs de leur environnement. Comme nous l'avons souligné lors de notre présentation intermédiaire sur les différents supports de communication, les enfants peuvent être perçus comme des vecteurs favorisant la transmission d'informations : en effet, ils parleront à leurs parents de ce qu'ils font en classe.

On peut penser coupler ces différentes propositions avec certaines de celles présentées dans le plan guide à cinq ans dans la rubrique « actions scolaires ».

Scénario n°4 : Pérenniser l'exposition

Après avoir fait circuler l'exposition sur le bassin versant, on pourrait « donner » définitivement un panneau à chacune des communes. Cela permettra de faire du lien entre chacune d'entre elles (toutes en possèdent et sont donc concernées par le même phénomène). Cela permettra dans une certaine mesure de rappeler aux habitants qu'en aval, des enjeux importants nécessitent une solidarité, une cohésion sur l'ensemble du territoire. On peut aussi à long terme procéder à des échanges de panneaux afin d'offrir à la population des contenus variés.

Scénario n°5 : Echange inter bassin-versant

Pour continuer à parler de l'inondation au sens large, tout en limitant les coûts, on pourrait faire un échange d'expositions itinérantes entre le bassin versant Ellé-Isole-Laïta et un autre bassin versant sujet aux mêmes risques. Cela permettrait de montrer aux habitants que le risque concerne d'autres communes, qu'ils ne sont pas les seuls à devoir faire des efforts sur leur territoire. Ils pourraient alors s'emparer de la question de l'inondation plus globalement et ils pourraient développer de plus larges savoirs sur ce sujet. Les habitants pourraient trouver un certain intérêt à voir qu'ils participent à un projet commun à l'échelle du bassin versant. Des actions qui se déroulent sur leurs terres, leurs paysages et les aménagements du territoire.

Plan de communication à 5 ans

	opération	zone	calendrier	intervenant	Commentaire
0 an- 2011					
- Préparer les habitants aux futurs événements sur leur territoire	- Communication classique (médias journaux, radios et TV)	-Bassin versant et ses alentours	- 2011	-SMEIL, médias, mairies	-Expliquer que les campagnes de communication vont être mises en place pour sensibiliser aux risques d'inondation
- Se mettre aux normes	- Uniformiser les repères de crues et les développer	- Quimperlé, Scaër et Bannalec	- 2011	- SMEIL, mairies concernées, Conseil Général du Finistère	-Demander des subventions au Conseil Général du Finistère au plus vite
1an- 2012					
- Lancement de la campagne de communication	- Exposition itinérante, aspect pédagogique de sensibilisation	- toutes les communes du BV	- 2012 A l'automne pour un maximum d'efficacité	-SMEIL, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations, mairies	- Expliquer le risque, ses conséquences et la nécessité des nouveaux aménagements

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION D'UNE EXPOSITION ITINERANTE

-Promotion, médiatisation de l'exposition itinérante	- Communication classique , couverture médiatique plus spécifique (médias locaux et TV)	- Tout le bassin versant et les alentours (Finistère, Morbihan)	- Dans le même temps	- Médias locaux et régionaux	- Prévenir la population et promouvoir l'exposition afin qu'elle ait le plus de répercussion possible
- Préparation du Land art	-Diffuser l'appel d'offre	- France	-Automne/ Hiver 2012	- Médias locaux, régionaux, spécialisés, réseaux artistiques	-Diffusion de l'appel d'offre, sélection des candidats : cela suppose qu'un groupe de travail et un jury doit être mis en place
2ans-2013					
-Lancement de la 2 ^e phase de communication	- Installations Artistiques in situ « Art Osé ».	- Un site particulier défini en amont dans chaque commune du bassin versant	- Eté/automne 2013 (pour favoriser l'aspect touristique	- SMEIL, DRAC, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations, mairies	-Donner un nom percutant à l'événement : Par exemple : Art Osé !

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION D'UNE EXPOSITION ITINERANTE

- Promotion, médiatisation de l'implantation de land art sur le territoire	- Communication classique , couverture médiatique spécifique (médias locaux et TV) - Information touristique (capter les gens de passage)	- Tout le bassin versant et les alentours (Finistère, Morbihan)	- Dans le même temps	- Médias locaux et régionaux et les offices de touristes	- Contacter les médias spécialisés (Beaux arts...) - Faire de la publicité de l'événement
-Sensibiliser les scolaires	- Informer des risques d'inondations et climatiques (jeux de rôle par exemple)	- Toutes les écoles du bassin versant	- Durant l'année scolaire	- Education Nationale et éventuellement des animateurs spécialisés	- Commencer à sensibiliser les enfants cette année là leur permettra de se préparer à un futur travail sur le risque d'inondation
3ans- 2014					
- Scolaires	- Faire circuler l'exposition dans les écoles	- Ecoles du bassin versant	- Année scolaire 2013/2014	- Education nationale et éventuellement des intervenants extérieurs	

4ans- 2015					
- Lancement Art Osé 2 ^{ème} édition	-Travailler davantage à proximité des ouvrages réalisés (ralentisseurs de crue)	- Toutes les communes du bassin versant	-Eté/automne 2015	-SMEIL, DRAC, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations, mairies	- Les communes n'accueillant pas de ralentisseurs de crues peuvent tout de même accueillir des œuvres - Changer de thème
- Promotion, médiatisation de la 2 ^{ème} édition	- Communication classique , couverture médiatique spécifique (médias locaux et TV) - Information touristique	- Tout le bassin versant et les alentours (Finistère, Morbihan)	- Dans le même temps	- Médias locaux et régionaux et offices de tourisme	- Contacter les médias spécialisés (beaux arts...)
-Lancement du parcours mémoire du risque et du topo guide	- Recenser les chemins - Réfléchir au contenu	- Tout le bassin versant	- Tout au long de l'année	- SMEIL, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations,	- Chemins utilisés à proximité des rivières de préférence Des associations

	des topoguides			associations locales	peuvent participer au recensement et au contenu des topoguides
5ans- 2016					
-Mise en place parcours mémoire du risque et topoguide	-Lancer le circuit et implanter l'information ou mettre à disposition les topoguides	- Les chemins retenus sur le bassin versant	- Avant l'été 2015 si possible pour favoriser l'intérêt des touristes	-SMEIL, propriétaires de chemins et terrains, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations, mairies	- Diffuser un maximum de publicité et médiatiser le parcours afin qu'il soit attrayant

